



Succession refus de voir le notaire

Par sauvetage74

suite deces de mon pere il y a 3 mois mon frere refuse d'aller voir le notaire
existe 'il un moyen pour le contraindre

Par jury34

Bonjour,

Votre frère accepte la succession ou la refuse.

Quel intérêt a-t-il à ne pas se rendre chez le notaire?

Cordialement

Par sauvetage74

il accepte la succession car il habite depuis plus de 20 ans une partie de la maison
et je ne sais pas la raison de son refus car nous ne sommes pas en bons termes depuis de nombreuse annees

Par jury34

Bonjour,

Si votre frère a accepté la succession, la liquidation de la succession doit suivre son cours.

Avez-vous interrogé l'étude de votre notaire à ce sujet?

Très cordialement

Par sauvetage74

je vous remercie pour votre reponse

Par jury34

Avec plaisir.

N'hésitez pas à me tenir au courant ou à demander des précisions.

Bonne soirée